

■ **ER Echafaudages Rapides SA**, à Satigny, location et montage d'échafaudages, etc. (FOSC du 12.06.2003, p. 8). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 23.03.2004. Par conséquent sa raison sociale devient: **ER Echafaudages Rapides SA, en liquidation**.

Journal no 6623 du 04.06.2004
(02304170 / CH-660.0.505.990-9)